MAROL'INFOS

BULLETIN D'INFORMATION - N°151 - JANVIER/FÉVRIER 2019

LE MOT DU MAIRE

Il est difficile de ne pas évoquer les événements consternants que nous venons de vivre au cours des derniers week-ends.

Consternant parce qu'il est anormal que ceux qui nous gouvernent et cela depuis de longues années n'aient pas su prévoir, comprendre, anticiper et répondre au ras le bol fiscal, à la colère voire à la détresse d'une bonne partie de nos compatriotes.

Mais consternant aussi parce que je pense qu'aucune revendication ne justifie les intimidations, la limitation du droit de circuler librement, les violences, les dégradations, et malheureusement les morts.

En démocratie, la loi doit être respectée et la volonté du citoyen doit s'exercer par le vote.

Mais comme le disait Henry Ford : « Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite ». Pour le débat national, un cahier a donc d'ores et déjà été ouvert et, à la demande, des réunions pourront se tenir en Mairie.

Pour 2019, je reste résolument optimiste.

Notre fameux PLU malgré toutes les difficultés auxquelles nous sommes confrontés, sera approuvé. Je ne veux pas en douter.

Les deux programmes de constructions rue des Gravelins et au centre du village qui ont pris un peu de retard seront livrés dans les tous prochains mois.

Il conviendra donc de finaliser l'installation du cabinet médical dans ses nouveaux locaux.

L'espace rendu disponible dans l'ancienne mairie sera réaménagé pour les écoles et les associations.

La rénovation du cimetière sera poursuivie.

Nous poursuivrons nos efforts de compression des frais de fonc-

DANS CE NUMÉRO

Sports : p 4 et 5

Animation : p 6

Écoles : p 7 à 11

tionnement, mais que les présidents d'associations se rassurent, ce ne sera pas au détriment de leurs subventions. Nous aurons ainsi des activités et des manifestations au moins aussi belles et animées que celles que nous avons vécues en 2018. Je les en remercie par avance.

Si les finances le permettent, car nous n'avons pas l'intention de modifier les taux d'imposition, nous entamerons une première tranche de travaux pour rénover la Maison pour Tous et la toiture de la salle des fêtes.

Enfin les subventions étant acquises, et merci cette fois à l'État et à la sous-préfecture de Provins qui a traité efficacement ce dossier, l'entreprise étant désignée, la mise en place de la vidéo protection entrera dans une phase opérationnelle dès les semaines qui viennent.

Quant au projet de parc Napoléon, il reste, et c'est le point décisif pour aller plus avant, à connaître le groupement qui acceptera de financer un projet dont je rappelle qu'il est tout de même de l'ordre de 150 à 200 millions d'euros. Les événements récents ne vont sans doute pas inciter les investisseurs étrangers à s'engager en France

Je crains donc que la décision ne se fasse encore attendre et que le calendrier ne soit repoussé.

Ce début d'année est bien sûr l'occasion de formuler des vœux, vœux que je présente à chacune et chacun d'entre vous au nom du conseil municipal, vœux de bonne et heureuse année 2019, vœux de santé et de réussite de quelques-uns de vos projets les plus chers.

Le Maire
Philippe Lévêque

VIE PRATIQUE

Les fréquences de la TNT changent !

Le 29 janvier 2019, votre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Ces travaux sur le réseau de télévision s'inscrivent dans le cadre de décisions prises par le Premier ministre pour permettre la libération des ondes hertziennes de la bande 700 MHz par les services audio-visuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit (4G et à l'avenir 5G).

Cette opération a pour objectif d'apporter de la ressource spectrale supplémentaire, afin de favoriser la connectivité des territoires et répondre aux besoins croissants d'échanges de données en mobilité.

Pour plus de renseignements : 0970 818 818 (appel non surtaxé) ou sur www.recevoirlatnt.fr

RAM

Conte de Noël

Le 13 décembre dernier, le foyer rural de la commune accueillait le spectacle de fin d'année du RAM. Pour l'occasion, les assistantes maternelles de Marolles-sur-Seine, de la Grande Paroisse et de Varennes-sur-Seine s'étaient réunies dans une ambiance chaleureuse et festive.

Céline Harlingue, comme à son habitude, a su conquérir son public. Petits et grands ont suivi avec amusement les aventures du Père Noël (en proie à une crise vestimentaire) et de ses lutins moqueurs. Boissons chaudes, jus de fruits et friandises ont conclu ce moment magique...

Une belle entrée en matière pour les fêtes de fin d'année !

Le Relais Assistants Maternels souhaite à tous les p'tits loups, leurs parents et les assistants maternels qui les accueillent, une excellente année 2019 !

Les ateliers d'éveils se poursuivent sur inscription, les **mardi, jeudi et vendredi matin de 9h15 à 11h15**. À partir de février, Céline Harlingue sera ravie de vous rencontrer lors de séances de conte pour le plaisir des petits et grands.

Les permanences téléphoniques et sur rendez-vous : **mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h**.

N'hésitez pas à contacter *Mme Atine*, pour toute question relative à l'accueil de l'enfant chez une assistante maternelle.

ANIMATION

Colis de Noël

Les traditionnels colis de Noël ont été remis à leurs destinataires fin décembre. Cette distribution a également permis à toutes et à tous de se retrouver au foyer rural, le temps d'un après-midi. Chocolat chaud, papillotes et décoration de fêtes ont contribué à égayer ce moment déjà très festif, dans une ambiance chaleureuse et amicale !

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont rendu cet événement possible.

INFORMATIONS DIVERSES

S'engager en service civique

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Il est accessible sans condition de diplôme et peut s'effectuer en France ou à l'étranger. Il ouvre droit à une indemnité mensuelle versée par l'État de 472,97 €, à laquelle s'ajoute une prestation versée par l'organisme d'accueil de 107,58€.

Le Service Civique, d'une durée de 6 à 12 mois, et 24 heures hebdomadaires minimum, peut s'effectuer au sein d'associations ou d'organismes publics (services de l'État, collectivités territoriales, hôpitaux…).

Pourquoi réaliser un Service Civique ?

Pour agir pour le bien collectif, aller à la rencontre des autres, explorer de nouveaux horizons et développer des compétences valorisables sur un CV.

Quelques exemples de missions de Service Civique :

- **Solidarité :** rendre visite aux personnes âgées ou en perte d'autonomie, aider des bénéficiaires en difficultés dans leurs démarches administratives, recréer du lien social par l'animation d'ateliers lors de sorties culturelles ou festives…
- **Éducation :** lutter contre la fracture numérique par l'animation d'ateliers découverte du web et d'espaces informatiques, favoriser la maîtrise des savoirs de base (lecture, calcul, écriture) aux publics fragilisés, favoriser la réussite scolaire par de l'aide aux devoirs, des échanges avec les parents, par l'organisation de sorties…
- **Culture et loisirs :** organiser des temps de découverte culturelle, participer à l'organisation de festivals, soutenir et faire connaître des associations culturelles locales…
- **Sports :** encourager la pratique sportive auprès des publics éloignés, développer la citoyenneté et le vivre ensemble par le sport…
- **Environnement :** sensibiliser à la biodiversité par des ateliers de prévention et la création d'outils pédagogiques, préserver l'environnement par des rencontres avec les habitants…

Vous souhaitez postuler à une mission de Service Civique ?

Retrouvez toutes les offres sur www.service-civique.gouv.fr

Pour toute question relative au Service Civique en Seine-et-Marne

Direction Départementale de la Cohésion Sociale 77 :

ddcs-service-civique@seine-et-marne.gouv.fr

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur **www.marolles-sur-seine.fr**, rubrique « **Actu** ».

ASM—FOOTBALL

Tournois de football en salle des 12 & 13/01au gymnase des Gravelins

Encore une belle réussite à mettre à l'actif de l'équipe de bénévoles emmenée par *C. Parisot* pour ce tournoi de football en salle organisé sur 2 jours pour les catégories U8-U9 et U10-U11.

Plus de 280 enfants se sont retrouvés au gymnase des Gravelins pour en découdre dans la bonne humeur et le respect des règles.

Ces graines de champions nous ont démontré qu'ils étaient capables de faire mieux que leurs aînés, sans triches, avec de l'enga-

gement et avec comme priorité le **RESPECT** : poignées de mains à chaque rencontre, relever son adversaire au sol, pas un mot envers les arbitres.

Bref que du régal, les parents présents ont apprécié de voir le comportement sportif de tous : joueuses, joueurs, dirigeantes, dirigeants.

Chaque équipe est repartie avec une coupe, chaque joueur avec une médaille le tout offert par les nombreux sponsors du club.

Avant la remise des récompenses, le président *C. Parisot* a voulu remercier l'action de tous les bénévoles ainsi que les mamans pour la confection des délicieux gâteaux sur les 2 journées.

La coupe du vainqueur U10/U11 a été remise par *M. Casado Jean-Baptiste*, représentant de la *Sté CASA ELEC*.

Place au Palmarès :

	Catégorie U8 - U9	**Catégorie U10 - U11**
Vainqueur tournoi :	Varennes	Nangis
Fair-play :	Everly	La Grande Paroisse
Concours de tirs au but :	Robin de Jouy-Yvron	Kahira de Varennes
Meilleur gardien de but :	Nathanael de Marolles	Luigi de Bray Montois

Tout ce petit monde s'est déjà donné rendez-vous pour l'année prochaine, gageons que les sponsors continueront à suivre le club de Marolles.

ASM—TAIKIBUDO

4e et 5e dan

Samedi 19 Janvier au dojo de Marolles notre enseignant *Farid Merouck* a présenté le programme du Godan (5éme DAN) avec son partenaire *Guillaume Hoareau* qui respectivement présentait son Yodan (4 ème Dan).

Plus de 2h de présentation intense sous le regard expert du fondateur *Denis Gauchard* et de son assistant *Gilles Ardoin*.

Pour atteindre ce niveau de maîtrise, ces deux enseignants ont passé un nombre d'heures incalculable sur les tatamis. Encore un grand bravo aux deux protagonistes.

ASM—TAI CHI

Yoga du rire et automassage/méditation

Ces deux activités animées par Danièle pour le Yoga et Marjolaine pour l'automassage/méditation sont ouvertes à tous, adhérents à la section Taï Chi ou non.

Prix par séance : 15€ pour les non adhérents et 10€ pour les adhérents .

Les 2 prochaines séances ont lieu :

Le **jeudi 7 février de 19h30 à 21h**, au Dojo, pour le Yoga du rire

Le **jeudi 14 février de 18h30 à 20h**, au foyer rural, pour l'automassage/méditation .

N'oubliez pas de vous inscrire par téléphone auprès de

Bénédicte Blanchot au 06 40 60 51 41 ou de *Françoise Forestier* au 06 66 28 04 24

RAPPEL : il existe aussi des cours de YOGA les **lundis de 17h30 à 19h et de 19h30 à 21h** au foyer rural, les inscriptions sont, cette fois, annuelles.

COMITÉ DES FÊTES

Réveillon du 31 décembre 2018

Salle des fêtes de Marolles-sur-Seine

Dans une salle des fêtes complètement décorée par les bénévoles du Comité des Fêtes, les invités sont arrivés bien décidés à en « découdre » avec l'orchestre *Open'Eyes* et ses danseuses.

140 danseuses et danseurs ont enflammé la piste de danse tout au long de la nuit jusqu'à plus de 4 heures du matin.

Le repas servi par le *groupe Depreytère* était, comme à son habitude, excellent et les convives ont pu apprécier les animations chantées et dansées des années 60 à 80.

Un French Cancan endiablé a permis de compter les dernières secondes de l'année 2018.

Vers **4h du matin**, vous étiez encore très nombreux à déguster la soupe à l'oignon.

Une soirée conviviale et de qualité pour le plus grand plaisir de tous.

MAROLLES EN SCÈNE

Soirée contes

L'association Marolles en scène nous a permis de passer une douce et agréable veillée le vendredi 11 janvier autour de Céline et des ses histoires et contes qui ont enchanté toute la salle. Tous très satisfaits de la soirée remercient Céline pour sa remarquable prestation.

Infos

Nous préparons un concert pour le printemps… (rock des années 70)

Pensez à réserver votre soirée du 6 avril au 06 21 48 07 73

LATINA SALSA

8 décembre

DOUBOUT ANSANM

15 décembre 2018

Noël des enfants

Décembre, c'est le mois de Noël pour tous les enfants et à l'école maternelle, les festivités ont démarré dès le 10 décembre.

Lundi 10 décembre : Spectacle « Joyeux Noël Monsieur Ours » par la compagnie DCCM (spectacle financé par l'association « Les amis de l'école »).

Un déferlement de joie et d'enthousiasme…

Samedi 15 décembre : Les ateliers de Noël

Devenus traditionnels, les ateliers de Noël réunissant enseignants, atsem, parents et enfants, ont remporté encore un vif succès. Les familles sont venues nombreuses pour jouer, fabriquer de petits objets de Noël et partager gâteaux et boissons. Merci aux parents pâtissiers.

Vendredi 21 décembre : Goûter de Noël

Les enfants ont apprécié le goûter mais avant tout ils espéraient la venue du Père Noël. Ils ont appelé le Père Noël en scandant son nom en chœur. Celui-ci a dû les entendre parce qu'il est enfin arrivé. Le silence s'est alors installé. Le père Noël a offert à chacun un livre et un Père Noël …en chocolat. Une belle après-midi pour chacun.

Merci aux « Amis de l'école » qui ont préparé et financé cet après-midi festif.

Noël des enfants

La France
La France
KICK IT

un une les des
le la avec et
il elle tu es
il y a
sur dans
je
e
é
è

Noël des enfants

The seasons

Emplacement : 4€ la table de 1,20m
Accueil des exposants à partir de 7h30
Vente de boissons et de gâteaux

Informations / Réservations au 07 81 65 82 78

PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google play

RECHERCHE BIBELOTS, PELUCHES....

Ne jetez plus et pensez à nous... Vous avez sûrement des peluches, bibelots, vaisselle, livres... en bon état qui s'entassent dans vos placards ou dans votre grenier ? Faites un geste solidaire en les donnant à l'association. Ce don servira pour les enveloppes de la kermesse du 15 juin prochain. N'hésitez pas à nous contacter pour la prise en charge du retrait de vos dons ou tous autres renseignements au 07 81 65 82 78.

Le bureau des Amis de l'école

AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

Février - Mars - Avril

Samedi 9 février	Atelier jeu vidéo	foyer rural	inscription : www.marolles-sur-seine.fr
Dimanche 10 mars	Brocante en salle	salle des fêtes	inscription : 07 81 65 82 78
Samedi 6 avril	Concert rock 70's		inscription : 06 21 48 07 73
Samedi 6 avril	Carnaval	Foyer rural	infos prochainement sur le site de la commune

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

- Emma BEGUINE née le 04 décembre 2018
- Martin CANDY né le 24 Novembre 2018

DÉCÈS :

- Monsieur MEUNIER Roger décédé le 14 janvier 2019

Mairie : Place du Général de Gaulle, 77130 Marolles-sur-Seine (tél. 01.64.31.32.56) **Site internet :** www.marolles-sur-seine.fr **Directeur de publication :** Philippe Lévêque **Comité de rédaction :** Julien Poireau **Commission Communication :** Corinne Cuveliez, Pierre Dancoisne, Julien Poireau, Véronique Laurié **Réalisation :** Montereau-Impression, 63 av du Général de Gaulle, 77130 Montereau (850 exemplaires)